

Communiqué de presse

La Banque des Territoires s'engage à accompagner la rénovation énergétique de 1 000 écoles Cœur de Ville dans les 2 ans



Paris, le 24 mars 2021

Dans le cadre du programme Action cœur de ville et de la mise en œuvre opérationnelle du plan de relance de la Caisse des Dépôts, la Banque des Territoires propose aux villes du programme Action cœur de ville, un nouveau dispositif dédié aux projets de rénovation énergétique de leurs écoles. L'objectif est d'initier la rénovation de 1 000 écoles dans les 2 ans.

Parce que les écoles représentent 40 % du patrimoine des collectivités et plus de 30 % de la consommation des bâtiments communaux, la rénovation énergétique de ce patrimoine est un enjeu majeur.

La Banque des Territoires s'engage pour aider les villes du Programme Action cœur de ville à entrer dans une phase plus massive de rénovation de leurs écoles. Elle a pour ambition d'accompagner 1000 projets de rénovation dans les 2 ans et d'offrir ainsi aux écoliers comme aux enseignants confort thermique en toute saison et qualité de l'air.

Dans cette optique, les équipes régionales de la Banque des Territoires proposent aux communes Cœur de Ville de bénéficier d'une **nouvelle offre d'accompagnement complet**.

Ainsi, quelle qu'en soit l'étape où la collectivité se trouve du projet, elles pourront bénéficier :

- **d'un accompagnement pour établir la situation du patrimoine scolaire de la ville** : service en ligne « Mon Comparateur Énergétique », conseil en orientation énergétique du Patrimoine (AMO)...
- **des expertises nécessaires pour prioriser leurs investissements et planifier les travaux** : schéma directeur énergie et plan pluriannuel d'investissement, diagnostic énergétique chiffré et étude du montage juridique et financier, études techniques,
- **du financement adapté à leurs besoins** : avances remboursables intracting et prêts de long terme (GPI ambRE, Edu-Prêt, Prêt Action cœur de ville).

Des outils numériques seront mis à disposition des collectivités : en amont pour comprendre la situation énergétique du patrimoine scolaire et faciliter les priorisations, en aval pour suivre les consommations énergétiques.

Toute l'information sur cette offre est disponible sur la plateforme Banque des Territoires : <https://www.banquedesterritoires.fr/plan-1000-ecoles-coeur-de-ville>

Cette accélération des moyens mis en œuvre au service de la rénovation énergétique des bâtiments et en faveur de territoires plus durables a été annoncée dans le cadre du Printemps des Territoires, qui a eu lieu le 18 mars dernier.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contact presse :

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Marie-Caroline Cardi : marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr – 06 38 53 97 67

 [@BdT_DR](https://twitter.com/BdT_DR)